

# AVIS AUX MEMBRES



CANADIAN DERIVATIVES  
CLEARING CORPORATION

CORPORATION CANADIENNE DE  
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

AVIS AUX MEMBRES

No. 2002-074

Le 15 juillet 2002

## Exigences de marge pour les transactions appariées

Par la présente, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CCCPD) vous informe de sa mise à jour des exigences de marge pour les positions appariées (plus communément appelées « Spreads ») pour chacun des contrats à terme actuellement compensé par la Corporation. Les tarifs actuels et nouveaux sont présentés dans le tableau qui suit:

<b>Symbole des contrats</b>	<b>ACTUELLES Marges requises sur transactions appariées</b>	<b>*NOUVELLES Marges requises sur transactions appariées</b>
BAX	151 \$	240 \$
CGB	75 \$	225 \$
CGF	370 \$	160 \$
FNT	200 \$	25 \$
ONX	200 \$	200 \$
SXA	707 \$	707 \$
SXB	177 \$	177 \$
SXF	600 \$	616 \$
SXH	481 \$	481 \$
SXY	264 \$	264 \$

\* Veuillez prendre note que les nouveaux tarifs prendront effet lors du traitement des transactions du 18 juillet 2002.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Jean-François Santerre, gestionnaire de risque au (514) 871-2424 ext.404.

Lara Krivokucha  
Directrice, Gestion des risques